

Le vrai-faux au verso



# Le Gouvernement avec la complicité du est heureux de vous imposer par tous les moyens la loi El Khomri (ou « loi Travail »)...

Et toujours...

**-15%** SUR NOTRE DOTATION 1%

activités sociales de l'énergie

## A Marseille comme ailleurs, pas question de revenir à Germinal !

**TOUS ENSEMBLE JUSQU'AU RETRAIT**

**DANS LA RUE JEUDI 31 MARS**

Page Facebook "Contre la reforme du code du travail" **J'Aime**

**NI CHAIR A PATRON NI CHAIR A PATRAQUE**

Lyceens-Etudiants-Chomeurs-Travailleurs-Retraites



STATUT DU PERSONNEL:

Dernier coup de balai avant adossement au régime général

mines-énergie **la cgt** **Personnel de l'Énergie en LUTTE!**

www.fnme-cgt.fr

**LIQUIDATION**

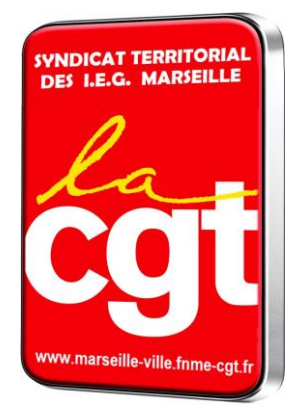
A EDF : du parc Hydraulique et de 4200 emplois

**Jeudi, on se met sur notre 31 !!!**

La CGT appelle à manifester tous en **bleu** pour le retrait de ce projet de loi !

- 7h30 : Assemblées Générales sur les sites de travail
- 10h30 : Rendez-vous devant la boutique EDF La Canebière

Grande manifestation au départ du Vieux Port aux côtés des jeunes



**Le résumé au recto**

**Si on ne descend pas  
dans la rue maintenant,  
on va tous y finir demain**



## Le postulat de départ : un projet de loi censé créer de l'emploi ? Voyons un peu...

### - Est-ce parce que certains salariés sont en CDI que d'autres n'arrivent pas à trouver du travail ?

FAUX ! Aucune étude ne montre un lien quelconque entre le caractère protecteur de la législation et le niveau du chômage. Depuis 2004, l'Organisation de Coopération et du Développement Economique (OCDE) démontre qu'affaiblir la protection de l'emploi ne crée pas d'emploi !

### - Diviser par 5 la majoration des heures supplémentaires va-t-il augmenter l'emploi ?

FAUX ! Il est à parier que les employeurs vont davantage en faire faire aux salariés puisque elles deviendraient moins coûteuses, donc l'effet serait négatif sur l'emploi ! Il faut partager le travail pour créer des emplois.

### - Faire un plan social sans avoir de difficultés économiques va-t-il augmenter l'emploi ?

FAUX ! Cette mesure engendrerait une concurrence exacerbée entre salariés qui permettrait juste aux employeurs de faire accepter aux salariés des emplois dégradés (horaires, salaires, avantages...). Le Medef en rêvait : **les licenciements deviendraient possibles sans cause réelle et sérieuse !**

### - Décompter les temps d'astreinte des temps de repos va-t-il augmenter l'emploi ?

FAUX ! Dès que l'on baisse le nombre de jour de congés, on augmente le temps de travail et donc on supprime des emplois au lieu d'en créer. De plus, le Comité Européen des Droits Sociaux impose que les temps d'astreinte ne soient pas comptabilisés dans les temps de repos. Les salariés d'astreinte doivent en effet être joignables et mobilisables. La loi El Khomri s'assoit sur le droit européen.

### - Fractionner les 11 heures de repos obligatoires par tranche de 24 heures va-t-il augmenter l'emploi ?

FAUX ! Par contre, l'action des Gaziers et des Electriciens avec la CGT a déjà permis de faire condamner nos employeurs à de lourdes peines financières, justement pour non-respect de la règle des 11 heures de repos consécutifs. Avec ce pavé, nos employeurs ne seraient plus inquiétés...

### - Augmenter le nombre de semaines consécutives où l'on peut travailler 44h (ou 46h) va-t-il augmenter l'emploi ?

FAUX ! Augmenter le temps de travail revient toujours à détruire des emplois ! Le projet de loi El Khomri prévoit que l'on peut travailler 44 heures par semaine pendant 16 semaines consécutives au lieu de 12 semaines actuellement. Cette durée peut être augmentée à 46 heures par simple accord d'entreprise, toujours sur une durée maximum de 16 semaines.

### - Etendre le dispositif « forfaits-jours », permettant de ne pas décompter les heures de travail, va-t-il augmenter l'emploi ?

FAUX ! Le dispositif « forfaits-jours », qui concerne 50 % des cadres, permet que le temps de travail ne soit plus défini en heures mais en jours. C'est une exception en Europe. La France a d'ailleurs été condamnée 4 fois par le Comité Européen des Droits Sociaux ! **A noter également : l'employeur ne pourra plus être tenu pour responsable si un salarié ne prend pas ses heures de repos ou ses jours de congés !**

### - Baisser les salaires et d'augmenter le temps de travail va-t-il augmenter l'emploi ?

FAUX ! C'est même exactement l'inverse qu'il faudrait faire ! **Pour gagner le plein emploi, la CGT revendique de partager le travail en réduisant le temps de travail et augmenter les salaires pour booster la consommation et donc l'économie !!!**

### - Ce projet de loi est une évolution digne du 21<sup>ème</sup> siècle ?

FAUX ! Il propose de revenir sur 80 ans de luttes et de conquêtes sociales, à une époque où les salariés n'ont jamais autant produit de richesses !

### 5 bonnes raisons d'être à la manif du 31 mars :

- L'inversion de la hiérarchie des normes
- Travailler plus pour gagner moins
- Licenciements facilités
- La casse de la démocratie sociale
- La remise en cause de la médecine du travail (d'ailleurs contre ce projet de loi elle aussi)

Et l'INSEE qui vient de rendre un rapport qui révèle que l'espérance de vie en France recule pour les femmes et les hommes. Une première depuis 100 ans !!!

Oui, c'est sûr

**ON VAUT MIEUX QUE CA !!!**